



PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} octobre 2026

Monsieur Étienne Mignault-Proulx
Porte-parole
Administration portuaire de Montréal
mignaulte@portmontreal.com

**Objet : Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal
portuaire à Sorel-Tracy – Questions complémentaires – DQ13**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **5 octobre 2026 à 15 h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

c.c. : M. Julien Baudry

Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy – Questions complémentaires – DQ13

- 1) L'étude d'impact de QSL identifie l'Administration portuaire de Montréal comme responsable des communications avec les navires en cas de plaintes en lien avec des nuisances potentielles causées par la présence de navires amarrés ou en attente (PR3.1, p. 102 PDF).
 - a) Cette affirmation s'applique-t-elle au secteur de Sorel-Tracy (terminaux portuaires privés et zones de mouillage) ? Dans la négative, quelle est l'étendue de l'autorité de l'Administration portuaire de Montréal dans ce secteur?
 - b) Dans les secteurs sous son autorité, comment l'Administration portuaire de Montréal traite-t-elle les plaintes des citoyens liées aux nuisances associées à la présence de navires?
 - c) Quels sont les pouvoirs ou moyens d'intervention dont dispose l'Administration portuaire de Montréal pour répondre à ce type de plainte?
 - d) Par quels mécanismes ou canaux l'Administration portuaire de Montréal reçoit-elle et traite-t-elle les plaintes des citoyens?